

St-Léger-sur-Vouzance



Habitants : les Léodégariens
Superficie : 1818 hectares.

A l'extrême Est du département, aux confins du Bourbonnais et du Brionnais, Saint-Léger-sur-Vouzance est un petit village qui mérite qu'on s'y arrête quelques instants. La commune porte le nom de la rivière qui la traverse : la Vouzance. Jusqu'en 1899, ce village s'appelait Saint-Léger-des-Bruyères.

Durant la révolution, il s'est appelé Les Bruyères.

Le visiteur curieux qui pousse la porte de l'église découvre, au delà de la nef construite au 19^{ème} siècle, un petit chœur de style Roman Bourguignon 12^{ème} siècle.

A travers ces sculptures riches et fines et sa décoration, on sent nettement l'influences de Cluny. L'hémicycle du chœur est ponctué par huit colonnettes, parfois ciselées qui soutiennent des arcades en plein cintre.

Les huit chapiteaux qui ornent ces colonnes sont bien conservés.

On peut y voir des personnages et des animaux sculptés dans des scènes.

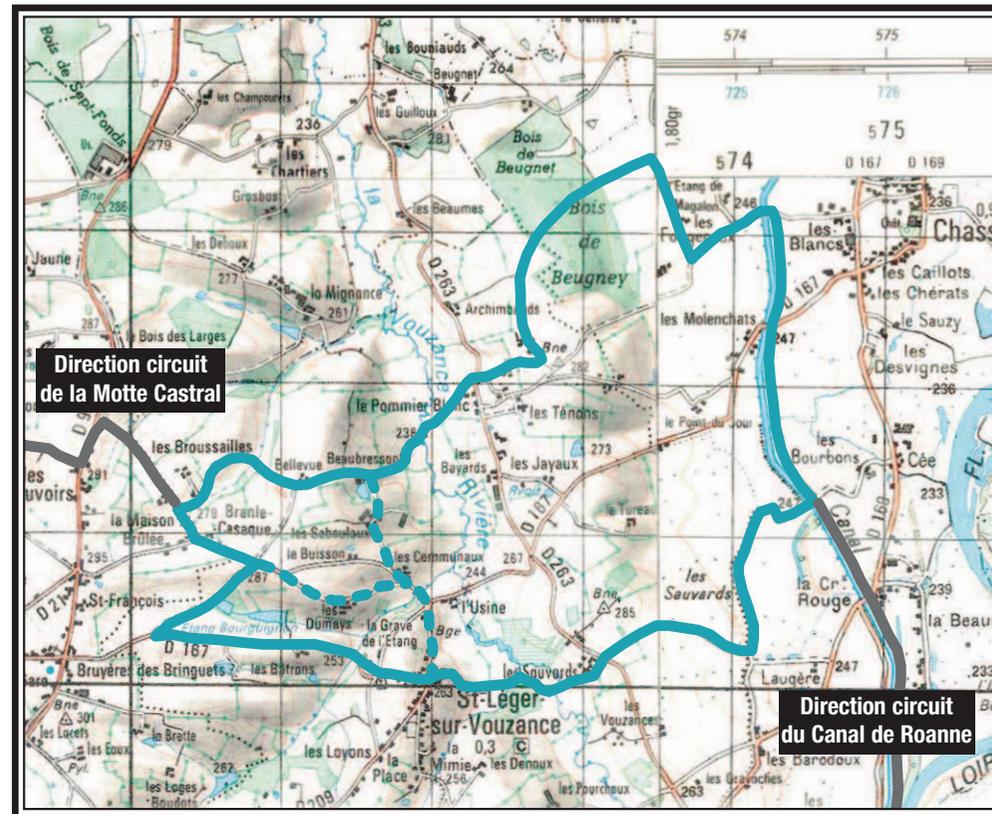
On découvre des peintures murales du 13^{ème} et 14^{ème} siècles, dont un personnage en chasuble rouge auquel il manque la tête et qui pourrait bien être Saint-Léger, évêque au 7^{ème} siècle et saint patron de l'église.

La commune est restée un terroir agricole essentiellement vouée à l'élevage de bovins Charolais, de mouton et des chèvres.



Vie locale :

- Café - Le Bourg
Tél.
- Chèvrerie - M. Pérard
Tél. 04.70.55.64.64
- Centre Equestre
Neulasse Rémy
Tél. 04.70.55.69.33
- Miel - M. Durantet
Tél. 04.70.55.60.26



Circuit des Léodégariens de 16 km

Départ : Centre de Saint-Léger-sur-Vouzance. 1 • Emprunter le petit chemin qui longe l'église au nord jusqu'à la Vouzance (passerelle) ensuite continuer jusqu'au lieu-dit "les Sauvards", 1,5 km environ. Traverser la Départementale D263. 2 • Prendre le chemin St Léger à la Baume, tourner à gauche, limite commune de Chassenard et aller jusqu'au pont des Bourbons (Commune de Chassenard) 2,5 km. 3 • Après avoir traverser le pont, emprunter le chemin de halage pour arriver au bout de 2 km au pont des Blancs. 4 • Après avoir tourner à gauche et au bout d'1 km de chemin goudronné, vous arrivez au Fougereau et ensuite au bois de Beugnet. 5 • Traverser ce joli bois vallonné, et après 2,3 km de chemin, passer devant la Chèvrerie de Gachons (production et vente de fromages) et après 800 m de chemin goudronné, arrivée au carrefour des Tenons. 6 • Après avoir traverser la départementale D263, emprunter le chemin des pêcheurs, traverser la Vouzance (passerelle) jusqu'à Bellevue. 7 • Prendre le chemin creux en direction des Broussailles, traverser l'ancienne ligne du tacot. 8 • Prendre deux fois à gauche à Branle Casaque, prendre à droite jusqu'à la D167. 9 • Tourner à gauche et retour sur le bourg de Saint-Léger-sur-Vouzance.

- Variante à partir de Beaubresson qui vous réduira le circuit.
- Variante au N°287 carte IGN qui vous conduira au Bourg.

